

défense du Canada aujourd'hui. (*Applaudissements*)

L'hon. M. Hellyer: Monsieur le président, j'allais demander au député s'il croit vraiment que les gradés et hommes de troupe, surtout dans l'aviation et l'armée, sont fiers de leurs uniformes d'été?

M. Alkenbrack: Oui, monsieur le président, je crois que les militaires de tous grades sont fiers de leurs uniformes.

L'hon. M. Hellyer: Le député ne sait-il pas que le tissu est de si piètre qualité que les uniformes semblent ne pas avoir été repassés depuis des jours ou des semaines après n'avoir été portés que trois ou quatre fois à l'exercice? Ne sait-il pas que les militaires souhaitent vivement obtenir un uniforme bien coupé dans une étoffe de bonne qualité pour être élégants à l'exercice et partout ailleurs?

M. Alkenbrack: Monsieur le président, je réfute cette affirmation en signalant au ministre que si le tissu est de mauvaise qualité, s'il ne résiste pas à l'usage ordinaire par temps normal, il lui incombe alors de faire enquête. Si le tissu est de qualité inférieure, c'est la faute du ministre.

L'hon. M. Hellyer: C'est cela que nous faisons.

M. Alkenbrack: Le remède serait de changer...

L'hon. M. Hellyer: Nous faisons quelque chose en ce sens.

M. Alkenbrack: ...le tissu, et non l'uniforme.

M. MacEwan: Monsieur le président, c'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole au comité plénier au sujet de ce bill. J'en ai parlé cependant, avant qu'il ne soit déferé au comité de la défense, qui a tenu de longues audiences, extrêmement instructives. Entre-temps, mon opinion n'a absolument pas changé. De fait, les audiences du comité et les témoignages déposés ont fait ressortir toujours davantage qu'il n'était pas opportun d'adopter ce bill.

J'ai entendu tout à l'heure le député de Laval et, le 7 avril, mon ami de Chicoutimi, parler de ce bill. A la page 14,675 du *hansard* du 7 avril, le député de Chicoutimi disait:

Je comprends qu'on s'oppose à ce bill pour des motifs sentimentaux, mais je ne puis approuver cette attitude. Une opposition raisonnée est preuve d'une insuffisance de renseignements, mais qu'on continue à s'opposer à ce programme après tous les renseignements et les témoignages présentés par le comité permanent de la défense n'est rien d'autre que de l'obstruction et une attitude réactionnaire.

Il a ajouté:

Les mêmes députés qui s'opposaient au drapeau s'opposent aujourd'hui à l'unification des forces et ce, pour les mêmes raisons. Ils sont esclaves des traditions d'un pays étranger...

Je lui répondrai que je m'efforce toujours d'être large d'esprit—et je crois l'être—sur tout ce qui se passe à la Chambre et ailleurs. J'aime la compagnie de députés comme celui de Chicoutimi et j'aime à chanter des chansons françaises, «Le Régiment,» par exemple, mais en retour, j'attends des députés canadiens-français, de la province de Québec et d'ailleurs, qu'ils montrent de la compréhension pour mes sentiments en matière de traditions.

Si on m'accuse d'être sentimental à mes heures, je n'en ai cure. Je suis d'ascendance écossaise. Si le son des cornemuses et les bruissements du kilt m'émeuvent ou si le dimanche, chez moi, je suis ému en écoutant sir Harry Lauder, c'est que je suis fier de mon héritage ancestral, tout comme le député de Chicoutimi est fier, à juste titre, du sien. Quelle que soit votre ascendance, dis-je aux députés; vous avez le droit d'être Canadiens. Voilà ce que j'en pense et, à mon sens, les traditions sont un des facteurs qui entrent en ligne de compte dans ce bill, mais ce n'est pas le principal. Le facteur principal, ce sont les témoignages déposés si pertinemment au comité de la défense et qui démontrent amplement que ce bill devrait être rejeté. Je donnerai davantage de détails à ce sujet au fur et à mesure de mon exposé.

J'ai toujours beaucoup de plaisir à écouter le député de Colchester-Hants. C'est un homme qui est proche du peuple. Il a une vaste expérience militaire et beaucoup de sens commun. Il a extrêmement bien fait ressortir un point cet après-midi, c'est que si nous adoptons ce bill, il ne sera pas possible de faire marche arrière et d'y apporter des modifications par la suite. C'est le député de Trois-Rivières, je crois, qui a dit à la Chambre, lorsque les députés de l'opposition lui ont demandé de se maîtriser un peu, que si le gouvernement faisait fausse route à propos de ce bill, les électeurs se prononceraient en le congédiant aux prochaines élections. Le député d'Argenteuil-Deux-Montagnes y a fait allusion. Toutefois, il ne s'agit pas d'un bill ordinaire, mais d'un projet de loi sur la défense du Canada.

Selon moi, nous avons toutes les raisons de ne pas pousser la mesure plus loin. D'abord, il y a la défense du Canada. Nous savons qu'à l'heure actuelle nous avons trois forces armées qui, à mon sens, sont absolument nécessaires. Ensuite, il y a la question de nos engagements internationaux. J'ai aimé la façon dont le député de Qu'Appelle nous a exposé la